

SÉBASTIEN BOUSMAN, **Un échevin « accessible » à la commune de Montigny-Le-Tilleul**

C'est dans le cadre du dossier des élections accessibles que nous avons rencontré Sébastien Bousman. Ce chaisard de 34 ans arrive au terme de son deuxième mandat d'échevin (PS) à la commune de Montigny-le-Tilleul. Depuis 2001, ses attributions sont les Travaux publics, l'Environnement, la Qualité de vie, les Affaires sociales, la Personne handicapée et la tutelle du CPAS.

Gamah : Vous êtes échevin depuis 1995, votre commune est-elle devenue au fil de ces années davantage accessible ?

Sébastien Bousman (SB) : Oui, il y a eu véritablement un grand pas en avant dans la commune (mais également dans les communes avoisinantes). Je suis particulièrement vigilant à l'accessibilité lors des aménagements mais il est vrai que les progrès se font naturellement. Sans doute que les auteurs de projets sont davantage attentifs à cela car ils savent que je suis à la fois échevin des travaux et échevin de la personne handicapée. Selon moi, la problématique de la personne handicapée doit être transversale et ne peut s'arrêter à un échevinat. Des projets doivent être prévus tant au niveau des sports, que de l'enseignement, que de la culture, etc. Malheureusement en Belgique, que ce soit au niveau communal, provincial, régional ou fédéral, il n'y a pas assez de transversalité !

Gamah : Si votre mandat est reconduit, quelles seront vos prochaines actions afin d'améliorer l'accessibilité ?

SB : Le CPAS de la commune n'est pas accessible. Bien que le personnel se démène toujours pour trouver des solutions en cas de problème, on ne peut plus tolérer cela ! Il faudra donc à l'avenir résoudre ce problème. Par ailleurs, j'aimerais également m'occuper de l'accessibilité des écoles de l'entité.

Gamah : Lors des prochaines élections, votre commune mènera-t-elle des actions spécifiques afin d'améliorer l'accessibilité aux bureaux de vote ?

SB : Pour chaque site électoral, il y aura comme lors des élections précédentes un bureau de vote accessible. Des rampes et des isolements adaptés y seront installés. Afin de palier à certains manquements du Tec 105, la commune louera un bus adapté. Celui-ci conduira les personnes handicapées et les personnes âgées qui le souhaitent jusqu'aux bureaux de vote. Ce bus circulera de 7h à 13h selon un circuit défini et sur base des réservations parvenues 48h avant le scrutin. Pour les élections d'octobre 2006, la commune ne proposera pas encore de bulletins de vote adaptés aux personnes malvoyantes. Néanmoins, je veillerai particulièrement à ce que cela soit prévu lors de prochaines élections.

Montigny-le-Tilleul : une commune qui bouge !

Marie-Ange Vandecandelaere

